

**Exécution de service de transport à la demande
sur le territoire de la Communauté de Communes**

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Identification de la collectivité qui passe le marché :

Communauté de Communes Arize Lèze Route de Foix 09130 LE FOSSAT

Mode de passation : Procédure adaptée

Objet du marché :

Exécution de service de transport à la demande sur le territoire de la Communauté de Communes Arize Lèze vers des destinations prédéfinies, selon des jours et horaires préétablis.
Desserte assurée toute l'année.

Délai :

1 an à compter du 4 janvier 2021 suivant l'ordre de service prescrivant le démarrage de la prestation.

Lieu d'exécution :

Territoire de la Communauté de Communes Arize Lèze et communes de Montesquieu-Volvestre et Saint-Girons.

Modalités d'obtention du dossier :

Dossier à retirer à :

Communauté de Communes Arize Lèze Route de Foix 09130 LE FOSSAT

Tél. : 05 61 68 55 90 du lundi au vendredi de 14 heures à 17 heures ou par E-Mail à : arizeleze-com@orange.fr

Date limite de réception des offres : Le lundi 21 décembre 2020 à 17 heures.

Adresse où doivent être transmises les offres :

Monsieur le Président de la Communauté de Communes Arize Lèze Route de Foix 09130 LE FOSSAT

Les offres seront transmises sous pli cacheté, portant la mention « Marché en vue de l'exécution d'un service de transport à la demande sur le territoire de la Communauté de Communes Arize Lèze ».

L'enveloppe portera le nom du candidat et contiendra :

- 1) les justifications à produire,
- 2) la ou les offres de l'entreprise (Acte d'Engagement, CCAP, CCTP, Bordereau de Prix paraphés et signés). Les offres devront être, soit remises en mains propres contre récépissé, soit être envoyées par lettre recommandée.

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :

- Lettre de candidature (Réf. DC4),
- Déclaration du candidat : renseignements administratifs (Réf. DC5) et renseignements particuliers (Réf. DC6),
- Attestation sur l'honneur dûment datée et signée certifiant la régularité de la situation du candidat à l'égard des obligations sociales et fiscales (article 46 du N.C.M.P.). Les candidats dont l'offre a été retenue produiront l'état annuel des certificats reçus (Réf. DC7) ou attestations des administrations fiscales et sociales,
- Les certificats de qualification professionnelle du candidat,
- Les références dans la matière faisant l'objet de la consultation,
- Les attestations d'assurance chômage et responsabilité civile,
- Une copie du ou des jugements prononcés si l'entreprise est en redressement judiciaire et l'autorisation de poursuivre son activité,
- Une déclaration sur l'honneur certifiant que le travail sera réalisé par les salariés employés régulièrement au regard des articles L 143-3, L 143-5 et L 620-3 du Code du Travail,
- Une déclaration sur l'honneur certifiant que le candidat n'a pas fait l'objet, au cours des cinq dernières années, d'une condamnation inscrite au bulletin N°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L 324-9, L 324-10, L 341-6, L 125-1 et L 125-3 du Code du Travail.

Critères utilisés pour l'attribution des marchés :

1 – La valeur technique : 20 %

2 – La conformité au Cahier des Clauses Techniques Particulières : 20 %

3 – Le prix des prestations : 60 %

Délai et validité des offres : 60 jours à compter de la date de remise des offres.

Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication: vendredi 27 novembre 2020

LE PRESIDENT, Laurent PANIFOUS